

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTES PYRENEES

**COMMUNE DE SOUES
DECISION DU MAIRE**

6 mars 2026

Décision n°D2026/6

Acquisition partielle du matériel de cuisine des anciens exploitants du restaurant du lac

La Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21, L2122-22 et L2122-23 ;
VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1 et suivants ;
VU la Loi n°2020-1525 du 3 Décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'Action Publique, et notamment son article 142 ;

VU le décret n°2022-1683 du 28 Décembre 2022 portant diverses modifications du Code de la commande publique ;

VU la délibération n°D44/2024 du Conseil municipal en date du 11 Septembre 2024 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire pour la durée du mandat ;

VU les crédits inscrits au budget ;

VU la liste du matériel à vendre établie par la SARL VJFP, anciens exploitants du restaurant du lac le 28/02/2026, pour la cession partielle du matériel de cuisine, au prix de 11 625,88 € TTC ;

CONSIDERANT l'intérêt communal en récupérant du matériel utile à une future exploitation en régie ;

CONSIDERANT l'opportunité de régulariser la dette des anciens exploitants par compensation avec le montant dû au titre de la vente du matériel ;

DECIDE

Article 1 :

D'acquérir auprès de la SARL VJFP, du matériel de cuisine pour le restaurant du lac pour un coût de 11 625,88 € TTC.

Article 2 :

De régulariser la dette de la SARL VJFP au 28/02/2026 d'un montant de 6 155,57 € en la déduisant du montant d'acquisition du matériel.

Article 3 :

De régler la différence entre le prix d'acquisition du matériel et le montant de la dette de la SARL VJFP, soit un montant de 5 470,31 €.

Que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'année 2026, en section d'investissement.

Décidé le 6 mars 2026



La Maire,
Danièle CORONADO

Certifié exécutoire par Danièle CORONADO, Maire, compte tenu de la publication le
Et de la transmission en Préfecture le

Accusé de réception en préfecture
065-2165743-32-20260310-communedec06202-DE
Date de dépôt en préfecture : 10/03/2026